Gaz de France

Accueil> Actualités

Gaz de France et la SNCF s’engagent pour le développement durable

16 avril 2008

16 avril 2008 - La SNCF de Dijon vient d'acquérir 5 véhicules GNV (Gaz Naturel Véhicule). La compagnie possède ainsi 8 véhicules légers qui utiliseront un carburant respectueux de l'environnement. Cette flotte s'approvisionnera auprès d'une station de la société GNVert (filiale de Gaz de France).

La SNCF de Dijon fut l'une des pionnières en matière de GNV, en mettant en service 2 de ces véhicules en 2004, grâce à un partenariat entre son service environnement, Gaz de France et l'ADEME.

Le mode de transport ferroviaire est considéré comme le plus respectueux de l'environnement. La SNCF a voulu aller au bout de son engagement en appliquant les principes du développement durable aux différentes politiques internes. D'où ce choix de doter son parc automobile de véhicules au gaz naturel. Leurs atouts sont multiples :

- préservation de la qualité de l'air : le gaz naturel, composé essentiellement de méthane (CH_4) émet, à puissance égale, 25 % de moins de CO_2 qu'un même véhicule roulant à l'essence. Il n'émet ni oxyde de soufre, ni plomb et peu de particules,
- faible émission sonore : le niveau sonore des véhicules circulant au gaz naturel est limité.

Le 11 mars 2008, Gaz de France en Bourgogne a organisé une rencontre avec le personnel SNCF concerné afin de le familiariser avec les véhicules GNV.

Grâce à ce projet, le groupe Gaz de France réaffirme ainsi son engagement en faveur de la préservation de l'environnement.

© Gaz de France

L'énergie est notre avenir, économisons-la !